

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030949

15/08

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4829 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAZIKH Ahmed

Date de naissance : 16.4.1953

Adresse : 50 Leonard de Vinci Blvd, Haddoune, Des Gafas

Tél. : 0674.15.58.59 Total des frais engagés : 1552DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22.07.2013

Nom et prénom du malade : M. EL JAZI OP. NORMA Age : 56

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30.12.2012

Signature de l'adhérent(e) :

M. EL JAZI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
22/03/2023	C		250	22/03/2023 Signature du Médecin Dr. [Signature] Cachet de la Banque Banque [Signature] Montant versé : 250,00 Date : 22/03/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE N° 1 153, Rue Habache Bd Day Ould Sidi Baba Ghalla - Casablanca 0522 25 16 07</i>	22/3/23	946,50

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/13/23	5250. P15	36000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	Coefficient DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS	FIN D'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS d'arrondissement Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

Casablanca, le : الدار البيضاء في
22/03/2023

الدكتورة لبني قباج

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة
- التخصصات للضمان الاجتماعي سابق
- دبلوم جامعي في مرض السكري
- كلية الطب مونتوبولي
- دبلوم بين جامعي في مرض ارتفاع ضغط الدم
- كلية الطب سترايسبيوغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

MME EL JAOUI EP MARIKH LATIFA

101,00 X6
101,00 X6
• Velaxor 1p 75 mg - gélule à libération prolongée
1 Gélule, matin soir pendant 3 mois

103,70 X3
103,70 X3
• Medizapin 2,5 mg - comprimé
1 Comprimé, soir pendant 3 mois

PHARMACIE WATO
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba)
Arrondissement Ghellaf - Casablanca
Tél: 0522 25 16 07

LOT : 060
PER : AVR 2025
PPV : 113 DH 50

PHARMACIE WATO
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba)
Arrondissement Ghellaf - Casablanca
Tél: 0522 25 16 07

LOT : 059
PER : MAR 2025
PPV : 113 DH 50

Dr. Loubna KABBAJ
Abdelmoumen center, Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual, 1er étage 109
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail : L.kabbaj@hotmail.fr

LOT : 060
PER : AVR 2025
PPV : 113 DH 50

VELAXOR® LP

Venlafaxine

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

VELAXOR® LP

Venlafaxine

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

VELAXOR® LP

Venlafaxine

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

Venlafaxine

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

Venlafaxine

75 mg

LOT 1204974

EXP 05/25

PPV 101DH00

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبني قباج

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبب مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة
- التخصصات للضمان الاجتماعي سابقا
- دبلوم جامعي في مرض السكري كلية الطب مونتوبولي
- دبلوم بين جامعي في مرض إرتفاع ضغط الدم كلية الطب سترايسبيوغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le : الدار البيضاء في
22/03/2023

MME EL JAOUI EP MARIKH LATIFA

- TSH ultrasensible

LABORATOIRE CYCLES NICOLLE
Dr. FAIVARD ENNACHACHIBI
RD Pasteur 21, Place Pasteur - Casablanca
Tél: 0522 49 26 74 / 98
Fax: 0522 49 26 71

Dr. Loubna KABBAJ
Abdelmoumen Center Casablanca
Bd Anoual, Casablanca Angle Bd Abdelmoumen
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: l.kabbaj@hotmail.fr

CN 80988

Nom et Prénom : **Madame EL MARIKH Latifa Née EL JAOUI**
Référence : **220323 076**

BILAN :

TSH B 250

Prélèvements : 1 25,00 Dh

MONTANT NET : **360,00 Dhs** (Soit 250 B)

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Trois cent soixante Dirhams et zéro centime

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI
Rcs Pasteur Casablanca
Dr. FAVARD ENNACHACHIBI
LABORATOIRE CHARLES NICOLLE

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 22/03/023 à 12h26

Préleveuse: HASNA

Par le laboratoire

Mme EL MARIKH Latifa Née EL JAOUI

CIN: RF: 220323076 P.n°

Date de Naissance: 01/01/1954 Sexe: F

Édité le: 22/03/23 14h49

Résultats complets

CASABLANCA, le 22/03/2023



IMMUNOLOGIE - SEROLOGIE

Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

Hormone thyrostimulante (TSH) [AC]

T.S.H : 0.749 µUI/ml (0.27 - 4.20)

(Technique CHIMILUMINESCENCE ROCHE). éch: sérum. Sensibilité analytique : 0.05 uUI/ml

Le résultat de TSH est exprimé avec 3 décimales

Interpretation pour l'adulte en dehors de la grossesse

EUTHYROIDIENS : 0,27 - 4,20

HYPERTHYROIDIENS : < 0,15

HYPOTHYROIDIENS : > 5

NOUVEAU NE : < 15

GROSSESSE : < 2.5 (1er trimestre) < 3 (2e et 3e trimestre) HAS 2007

TSH >3 mUI/L chez une femme enceinte nécessite un contrôle de T3L, T4L, ACTPO (HAS 2007)

Le suivi doit être effectué avec la même technique et le même réactif.

La prise de biotine (1200 mg/jour) induit des résultats faussement diminués

Résultat validé par Dr FAVARD Mireille

Dr. FAVARD Mireille
Rue Pasteur 21, Place Pasteur Casablanca - Tél.: 0522 49 26 74/98
Fax: 0522 49 26 74/98